

MAY 12 1931

★ Anon.

110
073

double

252

L'abbé V.-A. Huard

LE

“ MISCELLANEOBUM LIBER ”

OU

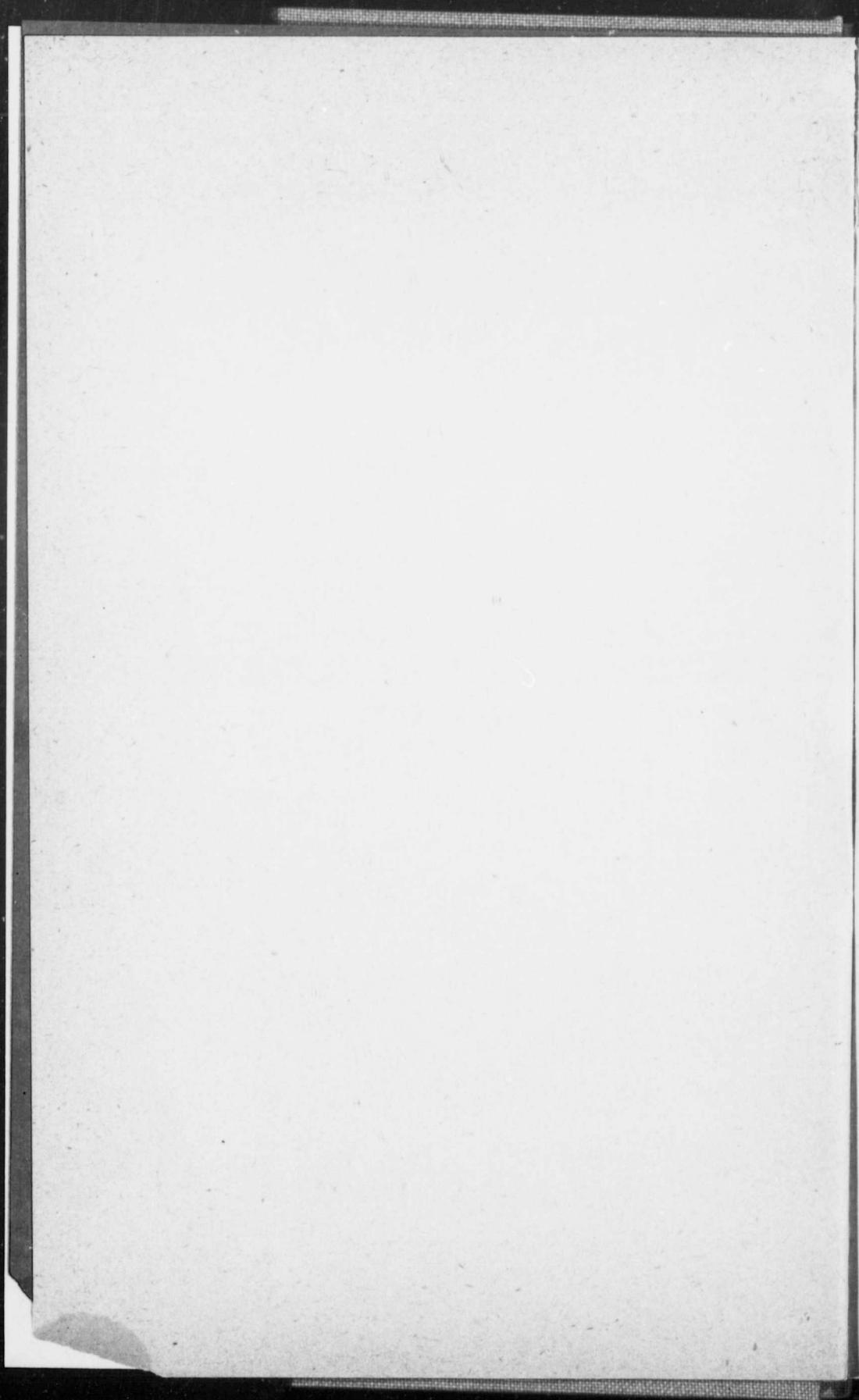
LES MISSIONS DU SAGUENAY

au 18^e siècle

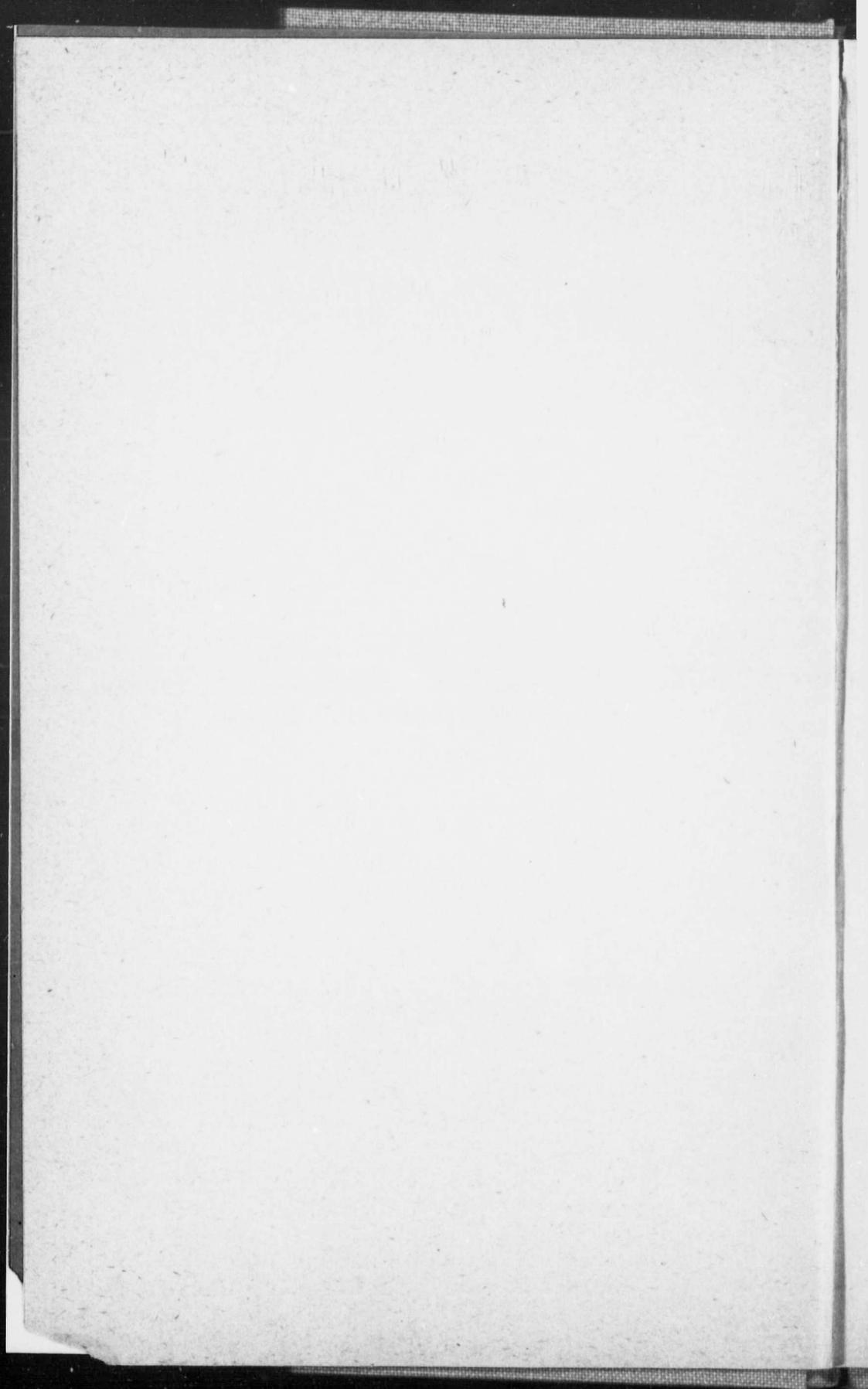


QUÉBEC

1912



LE " MISCELLANEORUM LIBER "



L'abbé V.-A. Huard

LE

“ MISCELLANEORUM LIBER ”

OU

LES MISSIONS DU SAGUENAY

au 18^e siècle



QUÉBEC

1912

148918

F. 5059

.5

54

H9

fol.

Imprimatur.

L.-N., ARCH. QUEBEC.

Quebeci, die 23^a Octobris 1911.

LE
"MISCELLANEORUM LIBER" (1)

OU
LES MISSIONS DU SAGUENAY
AU 18^e SIÈCLE

UN TÉMOIN DES TEMPS HÉROÏQUES DU CANADA

Il est sûr qu'il ne paie pas de mine, le vieux. Son aspect est fort dépourvu d'élégance. Son vêtement, qui fut jadis assez blanc, a pris des teintes diverses, variant du jaune au brun. Sa peau parcheminée (et pour cause) est racornie et plus ou moins ratatinée. Tout cela est excusable et se comprend bien, quand on sait qu'il est âgé de 225 ans, ni plus ni moins.

Comme on l'imagine bien, il s'agit du MISCELLANEORUM LIBER des Jésuites du Saguenay, dont la *Semaine religieuse*, le 16 septembre 1911, annonçait la découverte.

I. — L'« analyse » de Chicoutimi

Je veux toutefois, avant de parler du précieux cahier dont il s'agit, dire un mot de l'« analyse » de ce volume qui appartient au Séminaire de Chicoutimi.

Bien que mes souvenirs soient là-dessus considérablement obscurcis après tant d'années, je crois pouvoir affirmer que cette Analyse fut jadis confiée aux archives du Séminaire de

(1) Extrait de la *Semaine religieuse de Québec*.

Chicoutimi, du soin desquelles j'étais chargé, par Mgr D. Racine (décédé en 1888), évêque de Chicoutimi.

Cette Analyse, sur papier vélin, comprend 29 pages de manuscrit. Elle commence comme suit :

« Extraits d'un registre in-4° couvert en parchemin et contenant 178 feuillets que Mr. Boucher Curé de l'Ange-Gardien et Missionnaire des postes de la Compagnie de la Baye d'Hudson, autrefois les *Postes du Roi*, a apporté avec lui des Islets de Jeremie, dans l'été de 1836. Ce registre n'étant d'aucune utilité à ce poste, et pouvant être, comme beaucoup d'autres de ces missions l'ont été, exposé à être perdu ou pris par des voyageurs curieux, devrait être déposé chez l'Evêque de Québec. En dedans du couvert de ce registre j'ai mis le nombre 1836—J. M. J. pour le reconnaître plus certainement, et confronter ces extraits s'il était nécessaire par la suite. Tel est le titre de la première feuille : écrit par le P. La Brosse — *Miscellaneorum Liber* », etc.

Du vivant de Mgr D. Racine, je ne portais malheureusement que peu d'intérêt à la question des registres des anciennes missions du Saguenay. Je ne songeai donc pas, vraisemblablement, à m'enquérir, auprès de l'évêque, du nom de l'auteur de ces *Extraits*. Je me rappelle seulement que Mgr Racine avait le projet de me confier le soin, pendant les vacances que je passais chaque été à Québec, de faire une copie, destinée aux archives de Chicoutimi, du registre ou des registres des anciens missionnaires du Saguenay, que l'on conservait à l'Archevêché de Québec. — Mais, à cette époque, le *Miscellaneorum Liber* était-il à l'Archevêché de Québec ? . . .

En tout cas, dès l'année de la mort de Mgr Racine, en 1888, il fut constaté que le *Misc. L.*, trouvé en 1836 aux Islets de Jérémie, était disparu : un correspondant, C.-O. G., signalait ce fait dans l'*Union libérale* du 24 août 1888.

A Québec et à Chicoutimi, nous fûmes alors — Mgr Gagnon, dans le temps archiviste à l'Archevêché, feu M. Emile Castel, et moi-même — nous fûmes alors pris d'un beau zèle pour retrouver ce registre. Mgr Gagnon et M. Castel publièrent dans les journaux « Un appel aux amis de notre histoire religieuse et provinciale », dont j'ai en ce moment le manuscrit original sous les yeux, et qui n'amena aucune nouvelle du cahier perdu.

Tout ce qui restait du *Miscellaneorum Liber*, c'était donc l'Analyse que nous en possédions à Chicoutimi, et qui de ce

fait était devenue un document de très grande valeur. Nous n'aurions pas même connu, sans le préambule de cette Analyse, cité plus haut, que le *Misc. L.* avait jamais existé.

Quoi qu'il en soit, le R. P. Jones, S. J., de Montréal, eut probablement connaissance, par cet « Appel aux amis de notre histoire », de l'Analyse que nous avons à Chicoutimi, et dut se mettre là-dessus en communication avec feu M. l'abbé Amb. Fafard, alors supérieur du Séminaire de Chicoutimi.

Ce qui est tout aussi probable, c'est que M. Fafard, proprio motu, crut devoir communiquer au P. Jones ce document historique. Et la lettre d'envoi de M. Fafard, dont je vais reproduire le commencement, appuie fortement cette dernière probabilité. En tout cas, je me rappelle parfaitement que M. Fafard fit copier par un élève du Séminaire — que je pourrais nommer — le document en question, à l'intention du P. Jones. Dans cette lettre (dont nous avons la copie à l'Archevêché) datée du 9 avril 1889, M. Fafard dit au P. Jones : « Je crois vous être utile et vous faire plaisir en vous passant le document ci-joint. C'est la copie d'une analyse ou abrégé d'un ancien registre trouvé aux Islets à Jérémie (côte du Labrador) par Mr. Boucher, missionnaire des Montagnais et mort à Lorette il y a une dizaine d'années. Malheureusement, ce registre est aujourd'hui égaré, et ce résumé de Mr. Boucher est tout ce que nous en connaissons. » La lettre se termine par ce qui suit : « Je regrette de ne pouvoir vous abandonner la propriété de ce document. Je vous prierai donc, après l'avoir étudié et même copié, si vous le désirez, d'avoir la bonté de me le remettre un peu plus tard. » Il y a enfin ce post-scriptum : « P. S. L'original de ce document a été laissé dans les archives du Séminaire de Chicoutimi par feu Mgr Dom. Racine. »

Il semble, d'après cette lettre, que M. Fafard ne fit que prêter au P. Jones la copie qu'il avait fait faire de l'Analyse du *Misc. L.*, et que le P. Jones dut la lui renvoyer. Qu'est devenue cette copie ? — Quoi qu'il en soit, le savant Jésuite communiqua cette copie, ou celle qu'il en fit faire, à l'Archevêché de Québec ; et M. l'abbé B.-Ph. Garneau, alors secrétaire de l'Archevêché, en fit lui-même une copie qui se trouve encore aux archives diocésaines.

En la même année (1889), le P. Jones publia une plaquette

intitulée : DOCUMENTS RARES OU INÉDITS. I. *Mission du Saguenay*. Montréal, 1889. — Aux pages 5 et 6 de cette brochure, on lit ce qui suit : « Il est nécessaire de noter ici qu'il existe encore aujourd'hui à Chicoutimi l'analyse d'un registre des Postes du Roi de 1691 à 1780. Cette analyse a été faite en 1836 par M. François Boucher, curé de l'Ange-Gardien et de-servant de ces mêmes Postes du Roi. Le P. J.-B. de La Brosse donna à ce registre de ses prédécesseurs le nom de *Miscellaneorum Liber*, vu qu'il contenait tout ensemble les actes de baptême, de mariage, de décès, une liste des bienfaiteurs et leurs dons et enfin, quoique à l'état incomplet, les annales de ces missions. Il l'avait de plus paginé et doté d'un index. C'est à l'obligeance de M. Ambroise Fafard, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, que je suis redevable d'une copie de ce document devenu actuellement bien précieux par le fait que le *Miscellaneorum Liber* lui-même ne se retrouve plus. S'il a survécu aux vicissitudes du temps, ce que je n'ose espérer, il est enfoui quelque part où il ne peut guère servir, en tout cas il est inconnu aux amateurs des recherches historiques. »

A propos de ce document, que je désignerai désormais sous le nom d'*Analyse de Chicoutimi*, je crois devoir faire les remarques qui vont suivre.

1° Maintenant que le *Miscellaneorum Liber* a été retrouvé, l'*Analyse de Chicoutimi* n'a plus, par elle-même, de valeur historique. Elle en a toutefois beaucoup, en ceci qu'elle nous a fait connaître l'« invention » du *Miscellaneorum Liber*, en 1836, aux Islets de Jérémie (1), par M. Boucher, curé de l'Ange-Gardien et plus tard de Saint-Ambroise, diocèse de Québec. C'est merveille, peut-on dire, que le précieux trésor ait été conservé ainsi, à ce poste, si longtemps après la disparition du dernier missionnaire jésuite du Saguenay.

2° L'*Analyse de Chicoutimi* a pris encore de l'importance, du fait qu'il en existe des copies manuscrites, et surtout que le P. Jones, dans sa brochure ci-dessus signalée, en a publié des extraits. Or ces copies, comme aussi les extraits imprimés, sont

(1) Les Islets de Jérémie se trouvent sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, en haut de Betsiamis.

malheureusement inexactes et parfois incomplètes ; et il importe de le signaler, pour qu'on n'attribue pas à ces pièces une valeur historique qu'elles n'ont pas.

3° « Cette analyse — écrit le P. Jones (p. 5) — a été faite en 1836 par M. François Boucher, curé de l'Ange-Gardien et desservant de ces mêmes Postes du Roi. » Sur quoi s'est appuyé le P. Jones pour désigner M. Boucher comme l'auteur de cette Analyse de Chicoutimi ? Vraisemblablement sur ce passage de la lettre (9 avril 1889) citée plus haut, où M. Amb. Fafard lui annonce qu'il lui envoie « la copie d'une analyse ou abrégé d'un ancien registre trouvé aux Islets à Jérémie (côte du Labrador) par Mr. Boucher, missionnaire des Montagnais et mort à Lorette il y a une dizaine d'années. » Grammaticalement, sans doute, il est dit là, pour ce qui est de M. Boucher, seulement qu'il a trouvé le registre en question aux « Islets à Jérémie » ; mais en langage *canayen*, cela veut aussi bien dire que la *copie* ou l'*analyse* a été faite par l'ancien curé de l'Ange-Gardien ; d'autant plus que, dans la phrase suivante, M. Fafard dit que « ce résumé de Mr. Boucher est tout ce que nous en (du registre lui-même) connaissons. »

Le correspondant du P. Jones peut avoir « pensé » que M. Boucher était l'auteur de l'Analyse du registre. Mais aujourd'hui personne ne peut regarder ce fait comme certain ni même comme probable. D'abord, en effet, l'Analyse n'est pas de l'écriture de M. Boucher, comme l'a constaté M. l'abbé Lindsay, archiviste de l'Archevêché. En second lieu, on ne voit pas dans quelle intention M. Boucher aurait pris la peine de faire, en 29 pages, le résumé d'un registre qu'il avait entre les mains. — Enfin, au commencement de l'Analyse, il est dit que « ce registre... devrait être déposé chez l'Evêque de Québec. » On ne s'expliquerait pas que M. Boucher ait eu soin de formuler par écrit un pareil souhait, alors que l'on ne voit rien qui l'empêchât d'accomplir à l'instant l'objet de son vœu, en apportant lui-même le registre à l'Archevêché.

Il faut donc conclure que l'on ignore actuellement le nom de la personne qui a fait ce que nous nommons ici l'Analyse de Chicoutimi.

4° J'ai dit plus haut que les extraits de l'Analyse publiés dans la plaquette, ci-dessus indiquée, du P. Jones, et la copie

qui se trouve à l'Archevêché ne sont malheureusement pas des pièces auxquelles on puisse se fier. En voici la preuve, — me bornant, pour l'édifier, à conférer les deux dernières pages de l'Analyse de Chicoutimi avec ces extraits et cette copie. — Dans la copie des archives de l'Archevêché, faite d'après celle que possédait le P. Jones, je relève, pour ces deux pages, 29 altérations, omissions ou additions. — A la page 21 de la brochure du P. Jones, se trouve reproduite la *dernière page* (29) de l'Analyse de Chicoutimi sous ce titre : « Liste de Français nommés dans les actes du P. Laure comme pères et mères, parrains et marraines des enfants, etc. » Ce titre est celui de l'*avant dernière page* (28) de l'Analyse, excepté qu'on y a remplacé, par le nom du P. Laure, ceux des PP. Crepieul, Fabvre et Chardon ; excepté aussi que l'« etc. » de la fin n'existe pas dans l'original. Mais la page 29 de l'Analyse, reproduite par le P. Jones, a pour seul titre ce qui suit : « Français mentionnés par le P. Laure. » Quoi qu'il en soit de la translation des termes du titre de la page 28 à celui de la page 29, je relève dans cette Liste, publiée par le P. Jones, 18 variantes du texte original. Quelques-unes de ces variantes ne laissent pas d'être assez importantes : par exemple, trois fois *Durocher* pour Desroches ; trois *René* pour Remi ; *Fs Lalande des Isles*, pour Fs Lalande des 7 Isles ; etc. — Il est à remarquer que les inexactitudes de la Liste imprimée dont je parle ici se trouvent aussi dans la copie manuscrite de l'Archevêché, laquelle a été faite, à ce que l'on m'assure, par M. l'abbé B.-Ph. Garneau, alors secrétaire de l'Archevêché, sur la copie que le P. Jones avait reçue de Chicoutimi ou sur la *copie de cette copie* que le Révérend Père avait fait faire pour son usage : cette dernière pièce, qui appartient aux archives du Collège Sainte-Marie, de Montréal, je l'ai aussi sous les yeux, et j'y trouve les mêmes errements que sur la copie de l'Archevêché.

Comment le P. Jones, un spécialiste aussi avisé en histoire, a-t-il pu livrer au public sérieux un document émaillé de telles inexactitudes ? — Et encore, je n'ai examiné les extraits qu'il a publiés qu'en ce qui concerne les deux dernières pages du manuscrit original. — Tout s'expliquera, je pense, si l'on considère : 1° que le révérend Père n'a pas vu lui-même cet origi-

nal ; 2° qu'il n'a pu que se fier pleinement à l'exactitude de la copie qu'il en avait reçue et qui se terminait par le témoignage que voici : « Copie certifiée exacte. Amb. Fafard, ptre, Sup^r Sém^r Chicoutimi. » La bonne foi de feu M. Fafard ne pouvant absolument pas être mise en doute, il faut croire qu'il n'a donné un pareil certificat que de confiance, sans confronter la copie avec l'original, et parce qu'il n'a seulement pas songé que son copiste avait pu mal copier.

Ce long exposé d'un sujet peu important fera voir au lecteur, en tout cas, qu'en fait de science, historique ou autre, l'on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter toutes causes d'erreur ; il devra aussi empêcher que plus tard on n'accorde le moindre crédit, sans bénéfice d'inventaire, soit aux copies de l'Analyse de Chicoutimi, soit surtout à ce qui en est reproduit dans les 22 premières pages de la brochure du P. Jones, et qui, ainsi que je l'ai démontré plus haut, ne mérite pas d'être appuyé de la grande autorité de l'archiviste du Collège Sainte-Marie.

II. — Le « Miscellaneorum Liber »

DESCRIPTION DU REGISTRE

Il est temps, après avoir beaucoup parlé des copies de l'Analyse qui existent à Québec et à Montréal, de donner enfin quelques détails sur le registre lui-même, intitulé — vraisemblablement, ainsi qu'en fait foi l'écriture, — par le P. de la Brosse : *Miscellaneorum Liber*.

D'abord, le cahier est un petit in-4°, de papier assez grossier, solidement relié et couvert en parchemin plus ou moins noirci par le temps. Lorsqu'on réfléchit aux déplacements auxquels il a été soumis durant plus de deux siècles, et aux conditions dans lesquelles il a fait ces voyages, on n'est pas surpris de voir qu'il paye si peu de mine.

Comme il est inscrit au commencement et à la fin du cahier, le don en a été fait aux missionnaires, en 1686, par une Dame Le Carlier : ce qui, sans doute, est tout ce que l'on connaît de cette personne charitable, et par où l'on voit qu'en certains

cas il faut vraiment peu de chose pour arriver à l'immortalité.

En dedans de la première couverture, il y a l'inscription : « 1836 — J. M. J. » Ainsi qu'on a lu au commencement de ce travail, c'est l'auteur de l'Analyse de Chicoutimi qui a mis cette inscription sur le registre, « pour le reconnaître, plus certainement, dit-il, et confronter ces extraits s'il était nécessaire par la suite. »

Le cahier a 180 pages. A la première page, en dessous du titre *Miscellaneorum Liber*, on voit l'inscription suivante, qui est bien de l'écriture du P. de la Brosse : « Ejus index ad calcem folio 173, positus est a J. B. de la Brosse hujus Missionis in Domini Regii (1) stationibus Pastore — qui singula, quæ quidem reperit, calculo arithmetico annotavit folia, ut facilius per indicem inveniatur quæsitâ. »

La première date inscrite dans le cahier, après celle (1686) du don de Mme Le Carlier, est de 1691 ; et la plus récente — celle de la première communion de Jean-Paul Amisku, à Tadoussac (2) — est de 1780.

CE QUE CONTIENT LE REGISTRE

Les divers sujets : listes des baptêmes, des confirmations, des mariages, des sépultures, noms des bienfaiteurs, journal des missionnaires, tout cela est placé par sections, en diverses parties du volume ; et c'est probablement pour signaler l'espèce de fouillis qui en résulte, que le P. de la Brosse a mis le titre original que voici à la table des matières qu'il a écrite à la fin du registre : « Index rerum in hac *sylva* contentarum. »

(1) D'après une relation du P. Laure (datée de Chicoutimi le 13 mars 1730, et publiée dans la brochure déjà citée du P. Jones), le *Domaine du Roy* comprenait toute la profondeur de la côte du nord, et s'étendait depuis le bas de l'île aux Coudres jusqu'aux Sept Îles. Il ne comptait que 4 postes solidement établis : Tadoussac, Chekoutimi, les Îlets-Jérémie ou Papinachoïs, et la Rivière-Moisy.

(2) De tout temps le *Soleil*, de Québec, a écrit *Tadoussac*, comme il est aussi d'usage général, je crois, en langue anglaise. Sur l'*Événement*, de Québec, j'ai aussi trouvé cette orthographe le 26 septembre 1911, pour la première fois. Or, dans tous les actes des missionnaires du 17^e et du 18^e siècle, *Tadoussac* est toujours écrit avec deux s, et cette manière est évidemment la seule qui soit à maintenir.

Comme, assurément, il n'y avait pas de loi qui obligeât les missionnaires des 17^e et 18^e siècles à déposer chez les protonotaires des districts judiciaires — lesquels d'ailleurs n'étaient pas encore inventés — un double des registres de l'état civil, ces listes des baptêmes, mariages et sépultures, pour la région du Domaine du Roi, sont des documents uniques. Et si l'on n'avait pas enfin retrouvé ce *Liber Miscellaneorum*, je me demande avec inquiétude comment l'on pourrait prouver, par exemple, que le Père de Crépieul a baptisé dans la chapelle du Lac Saint-Jean, le 28 juin 1694, Pierre, âgé de trois mois, et fils de M. Joseph Negaki8echit et de son épouse Mme Anne Tctabeno-k8enpats, les parvain et marraine étant M. Pierre LeMoigne et Mme Louise Pit8sk8en. — De même, on ne saurait trouver ailleurs la preuve que, le 12 juillet 1721, dans la chapelle de Chicoutimi, le P. Laure a béni *coram multis testibus*, comme il croit devoir le signaler, le mariage du Sr Charles 8a8aban8n avec Dme Vve Marie-Joseph Misk8t. — Je ne donne d'ailleurs pas d'autres renseignements sur tous ces baptêmes, mariages, etc., de crainte de soulever je ne sais quels litiges touchant les héritages et successions de telles ou telles familles montagnaises d'il y a deux siècles.

LISTES DES DONS FAITS POUR LES MISSIONS

La partie la plus intéressante du *Liber Miscellaneorum*, ce sont, d'abord, les listes des dons offerts pour les missions. Il y a trois de ces listes. — La première que l'on rencontre, dressée par le P. J.-B. Maurice, s'étend de 1740 à 1743. J'en extrais seulement les passages que voici :

« Le Frère Duval, jésuite à Québec, m'a fait présent d'une belle image de Ste Anne, que j'ai mise dans la petite chapelle de Tadoussac, à cause de la dévotion que les Tadoussaciens paraissent avoir pour cette grande Sainte. — *Nota*. Si jamais on bâtit à Tadoussac une petite chapelle dans les formes, je crois qu'il sera à propos de la dédier à Ste Anne, pour empêcher les sauvages de ce poste et des autres d'aller courir, sous prétexte d'aller honorer Ste Anne dans son église, au-dessus de Saint-Joachim. Ces sortes de courses et de voyages sont pour eux, à ce que je pense, des occasions de dérangement. » A la

fin de cette première liste, on lit ce qui suit. « 1745. Le Frère Duval a fait présent au P. Maurice d'un Tableau de $4\frac{1}{2}$ pieds de hant, représentant saint François-Xavier, que j'ai envoyé l'année suivante à Chek8timi. Coquart. » Que sont devenus ce tableau et cette image, dons du Frère Duval ? — La deuxième liste, 1702-1726, a pour titre : « Benefactores Missionis Tadusac. ab anno 1702. » On voit là mentionnés, comme dons d'un M. Brouard : « 6 grosses chandelles pour le salut, etc., pain bénit presque tous les dimanches, etc. » ; et, au nom de « Madame l'Intendante », ce qui suit : « 3 douzaines de chapelets d'os rougis, et 3 douzaines au R. P. André. » — La troisième liste s'étendant de 1720 à 1727, a pour titre : « Mémoire des présens faits à l'église de Chek8timi. » On y voit signalés, entre autres, les dons suivants : « Un ruban magnifique pour la lampe », par Mme de Louvigny, *lieutenant du Roy* (?) ; « 3 belles peaux de Carib8 passées par le P. Laure » ; « Le fusil et le capot neuf de Maratchikatix pour un calice » ; « Un loup-cervier, par le bonhomme Peltier » ; puis des martes (1), des renards, loups-cerviers, carcajoux, castors. Pour 1725, on lit : « Un loup-cervier avec une martre . . . pour inviter le Père à hyverner à Chek8timi. » 1726 : « La croix du clocher nouveau (vraisemblablement à Chicoutimi) a été saluée de 33 martes par tous les sauvages charmés du coq. » On conserve, au musée du séminaire de Chicoutimi, le coq — d'un art un peu primitif — qui surmontait le clocher de la dernière chapelle du poste de Chicoutimi. N'est-il pas à croire que c'est là l'oiseau qui charma tellement les Montagnais de 1726 ?

LES ANNALES DES MISSIONS.

Les Annales des missions sont la partie la plus importante, on le conçoit bien, du *Liber Miscellaneorum*. Elles sont divisées en trois sections.

La première, qui est courte, va de 1720 à 1726, et paraît avoir été rédigée par le P. Laure. Je n'en citerai que ce renseignement : « Le beau tabernacle et les deux ornemens verd et

(1) On écrit aussi, dans le registre : *marthes* et *martres*, et cela me console joliment, moi qui hésite toujours entre *marthe* et *martre* ; mais je n'aurais jamais songé à la façon *marthe*.

violet, blanc et rouge, ont été apportés à Chek8timi le 4^e juillet de 1726. — Après avoir peint le retable, la voûte, etc., j'ai célébré la première messe dans la nouvelle chapelle le jour de l'Assomption de 1726. Le bonhomme Pelletier s'y est confessé le premier, et J.-B. Amelin y a communie le premier. »

La deuxième, qui va de 1740 à 1750, serait intéressante à résumer toute entière. J'en citerai seulement ces courts extraits: « L'automne 1749, M. Bigot, l'Intendant, m'accorda 200 livres pour mon église de Tadoussac, qui fut couverte et fermée cette année. — L'automne 1750, monsieur Bigot m'ayant encore accordé 200 livres pour achever mon église, mon intention est qu'il partage avec M. Cocquart (?) les mérites de la messe qui se dira pour moi le jour qu'on célébrera à Tadoussac la fête de Ste Anne. »

Enfin, la troisième, 1766-1775, est toute écrite en latin, et fut rédigée par le P. de la Brosse. Elle se termine brusquement par cette phrase: « Inde Tadussacum nonis Maii profectus, civili grassante bello. » Dans les archives de l'Archevêché, il existe une copie des deux-tiers de cette relation; elle a été publiée, en 1888, dans l'*Union libérale* de Québec. Le texte de cette copie finit brusquement, elle aussi, par une phrase incomplète. Voici, en tout cas, pour l'utilité des apôtres de la Tempérance, un extrait de ce journal: « Per id tempus (1774), scilicet octavo kal. Septemb. (insigne ebriosis exemplum!) tres silvicolæ ab Anglis accepta aqua viva, tempore, æquoreque placidissimo, ebrii (ut putatur) aquis præfocati tremendo nimis iudicio sistuntur. »

Il y aurait à faire, de tous ces récits des missionnaires, maintes citations intéressantes; mais cela ne se peut en ce moment. Il y a notamment, dans le journal de 1735, le récit de la capture d'une baleine, vers les Ilets de Jérémie, que je publierai ailleurs. (1)

L'HISTOIRE DU *Miscellaneorum Liber*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le cahier lui-même fut donné aux missions par Madame Le Carlier, en 1686. — En haut de la première page se trouve la note suivante, écrite par le P. de

(1) Voir le *Naturaliste canadien*, livraison d'octobre 1911.

Crepieul : « Expleto libro veteri in domo S. Caroli ad lacum Sti Jois Peok8agamy, in hoc poterunt inscribi Nomina Baptizatorum Tadus-acensi. S. J. » Le premier acte inscrit est du P. Bonaventure Fabvre ; c'est l'acte d'un baptême conféré « in missione Sti Caroli vulgo Metabetch8an ad Lacum S. Joannis vulgo peok8agamy. » La date est celle du 30 octobre 1691. — Tout cela, pour autant que l'on peut lire cette écriture presque effacée. — La dernière date inscrite est du 27 mars 1780 : celle de la première communion, à Tadoussac, de Jean-Paul Ami-ku. Cette inscription est de la main du P. de la Brosse, qui mourut le 11 avril 1782, et fut le dernier des missionnaires jésuites du Saguenay. — Depuis 1782, ce fut le clergé du diocèse de Québec qui desservit, par des visites annuelles, les missions de la côte nord du Saint-Laurent.

Que devint le *Miscellaneorum Liber* après la mort du P. de la Brosse ? Il faut se résigner à n'en rien savoir. Il est bien à présumer que si les prêtres qui desservirent la côte nord depuis 1782 avaient eu connaissance de ce précieux registre, ils auraient eu soin de l'apporter à Québec, pour assurer sa conservation.

A certain endroit du registre, une notice de trois pages raconte en abrégé les missions des Récollets dans le bas Saint-Laurent, et contient à ce sujet une citation de l'abbé de Latour. A la suite de cette notice, quelqu'un a écrit cette note : « Cette notice paraît être de l'écriture de feu M. Paquin, curé de Saint-Eustache. » Je ne suis pas en mesure de dire quel était ce M. Paquin.

M. F. Boucher, curé de l'Ange-Gardien et plus tard de Saint-Ambroise de Lorette, et l'un des missionnaires séculiers du Saguenay, trouva le *Misc. Liber* aux Ilets de Jérémie, en 1836. N'est-ce pas merveille, ainsi que je l'ai déjà signalé, que ce trésor de nos annales religieuses ait été ainsi conservé, en ce petit poste de la rive nord du Saint-Laurent, durant les 54 ans qui s'étaient écoulés depuis la mort du dernier des Jésuites missionnaires du Saguenay !

Quand le *Misc. Liber* a-t-il été apporté à l'Archevêché de Québec ? Il n'y a rien qui puisse nous renseigner là-dessus. Cela a dû retarder, en tout cas, puisque l'Auteur de l'*Analyse* de Chicoutimi exprime l'avis, comme je l'ai dit déjà, que ce

registre « devrait être déposé chez l'Evêque de Québec. » C'est lui qui, au commencement de son résumé, nous apprend que M. Boucher a rapporté le registre de l'un de ses voyages au Saguenay, et qui prit soin d'y inscrire « le nombre 1836-J. M. J. pour le reconnaître plus certainement », inscription que porte en effet l'intérieur du premier plat.

Ce que l'on sait seulement, sur l'époque où le *Misc. Liber* s'est trouvé dans les archives de l'Archevêché, c'est qu'il y était toujours bien en 1864. En effet, le *Rapport sur les Missions du diocèse de Québec*, Mars 1864, N° 16, contient une *Notice historique sur la Mission de Sainte Croix* (dont l'on fit aussi un tirage à part, en 1864, sous le même titre), où l'on peut lire textuellement (pp. 44-45) toute la page 155 du *Misc. Liber*, laquelle a été écrite par le P. Laure (décédé aux Eboulements le 22 novembre 1738.)

UNE NOUVELLE CHARGE CONTRE LES COPISTES

Seulement, que vois-je ! Encore ici des inexactitudes de copie ! Copie-t-on donc toujours négligemment ! Et pourtant, ce ne doit pas être un écolier qui, ainsi qu'il en a été pour la première copie de l'Analyse de Chicoutimi, a transcrit cette page du *Miscellaneorum Liber*. Moi qui avais la candeur de penser que les copies étaient toujours exactes ! voilà que, dès la première fois de ma vie que je me plonge dans la poudre des documents, je constate aussitôt deux exemples de copies infidèles, et pourtant faites sans aucun doute avec la meilleure foi du monde ! Etonnez-vous après cela qu'il y ait, sur les mêmes faits, des divergences chez les historiens, qui font dire aux documents des choses parfois si différentes. Et je comprends que l'auteur du travail sur les Monographies paroissiales, que publiait la *Semaine religieuse* le 30 septembre dernier, ait recommandé avec une telle insistance de « toujours remonter aux sources ». . . — Ce n'est pourtant pas qu'il y ait tant d'infidélités dans ces deux pages (44-45), que je viens de mentionner, du *Rapport sur les Missions* (N° 16, mars 1864). Mais il ne devrait pas y en avoir une seule ! En tout cas, voici la liste de ces inexactitudes :

Page 44. — 1° Le P. Laure, pour l'année 1720, écrit que sa maison a été bâtie, à Chicoutimi, par Chatelleraux. Puis il

termine ainsi : « La croix fut faite » — *par le même*, se permet d'ajouter je ne sais quel copiste. Il faut pourtant bien admettre que l'on ne doit rien ajouter, de son crû, aux textes qu'on reproduit !

2° Jean Balère, désigné comme *gascon* par le P. Laure, est dit *garçon* dans le *Rapport* !

Page 45 (1725-27). — On y écrit : Jean Pilote, au lieu de Jean Pilotte ; *livrée* (en parlant de l'église) pour levée ; Montauban, au lieu de Montauband ; 4 juillet 1726, au lieu de : 4 juillet de 1726 ». — « Après avoir peint le retable, la voûte, etc. . . » ; or, dans le *Rapport*, on supprime sans cérémonie cet *etc.*

Enfin, toujours en cette page 45, on cite en français, et sans dire que l'on traduit du latin, un passage du P. Laure. Pour montrer avec quelle liberté on a fait cette traduction, je vais la mettre ici en regard du texte original :

P. LAURE.

« . . . Cœpta est domus⁽¹⁾ hæc nostra altera, 20 aprilis ejusdem anni 1728, a solo Petro Montauban optimo et constanti adolescente, juvante me — perfecta est juvantibus La8chin8, Mavatach Pik8ar8ich cæterisque nostris silvestribus imprimis Carolo Peltier, circa finem Octobris ejusdem anni ; omnia ferme domûs interiora solus hisce manibus nocte dieque allaborans feci. Successores mei faxit, ut pro me orent tranquilliorumque vitam vivant. Amen.

DU *Rapport sur les Missions.*

La charpente a été levée le 20 avril 1728 par Pierre Montauban excellent jeune homme rempli d'énergie. Il s'est fait aider par La8chin8 Mavatach, Pik8ar8ich, et nos autres sauvages surtout Charles Peltier, et l'a livrée vers la fin d'octobre ; j'ai fait presque tout l'intérieur de mes propres mains, pour l'avantage de mes successeurs, leur demandant de prier pour moi, et leur souhaitant une vie plus tranquille. Amen.

Mais revenons à notre historique, en disant que dans le *Rapport sur les Missions* l'on ne mentionne pas le nom du *Miscellaneorum Liber*, dont l'on fait pourtant des extraits textuels.

(1) Il s'agit de la maison que s'est construite le P. Laure, à Chicoutimi, en 1728.

En 1888, le 24 août, Mgr C.-O. Gagnon publia dans l'*Union libérale*, de Québec, une lettre datée du 18 août, où il donnait un aperçu de la vie du P. de la Brosse, et disait ignorer où se trouvait alors le registre de Chicoutimi (et il s'agissait là de notre *Miscellaneorum Liber*). — Le 8 février 1890, le *Courrier du Canada*, et, le 9 février 1890, la *Semaine religieuse* (alors dirigée par M. l'abbé D. Gosselin, actuellement curé de Charlesbourg) publièrent « Un appel aux amis de notre histoire religieuse et provinciale », — dont j'ai sous les yeux le manuscrit original rédigé par M. Castel. Cet appel informait le public que l'on recherchait le 3^e registre des Missions, commençant en 1691 — c'est-à-dire, encore, le *Miscellaneorum Liber*. On était prié d'envoyer les renseignements que l'on pourrait fournir, sur ce registre, à M. Castel ou à Mgr Gagnon. — Le 24 février 1890, dans le *Courrier du Canada*, et, le 17 août 1890, dans la *Semaine religieuse*, j'ai moi-même parlé du précieux registre que l'on s'efforçait en vain de retrouver. — Entre temps, précisément en 1889, le R. P. Jones avait publié la première livraison de ses *Documents rares ou inédits* ; il y constatait l'absolue disparition du *Miscellaneorum Liber*, et reproduisait des extraits de l'Analyse de Chicoutimi.

Après tout cela, c'est-à-dire depuis 1890, le silence complet s'est fait sur le *Miscellaneorum Liber*.

Ceux qui étaient encore au fait de la disparition du précieux registre, et qui regrettaient qu'aucune information utile n'eût répondu aux recherches opérées de 1888 à 1890 pour le retrouver, s'étaient à la fin résigné à le croire définitivement perdu.

Tout à coup, le 16 septembre 1911, la *Semaine religieuse* annonça, sans grand tapage, que le *Miscellaneorum Liber* était « revenu » s'installer dans les archives de l'Archevêché. . . Il est sûr qu'il est rarement arrivé que l'on ait eu chez nous la nouvelle d'une trouvaille historique d'un plus grand intérêt pour notre histoire nationale.

Il est donc possible, maintenant, de continuer l'histoire de la carrière du *Miscellaneorum Liber*.

J'ai dit plus haut que, en 1864, le registre devait être à l'Archevêché, puisque le *Rapport sur les Missions du Canada*, cette même année, en publia des extraits. Eh bien, il devait

être encore à l'Archevêché après 1871, puisque, sur le côté gauche de la page du titre du registre, on voit l'inscription « Archevêché de Québec », écrite de la main de Mgr Taschereau, qui fut archevêque de Québec depuis 1871.

COMMENT LE *Miscellaneorum Liber* A ÉTÉ RETROUVÉ

Les Oblats devaient quitter, cet automne (1911), la mission montagnaise de Betsiamis, où résidaient depuis longtemps les RR. PP. Arnaud et Babel,—mission qui serait désormais confiée aux Eudistes, lesquels desservaient déjà tous les autres postes de la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent. Le R. P. Lauzon, O. M. I., de Saint-Sauveur de Québec, se rendit à Betsiamis à la fin de l'été, pour assister, dans leur déménagement, les deux vénérables octogénaires, ses frères en religion. C'est à cette résidence des Oblats de Betsiamis que le P. Lauzon trouva le vieux registre intitulé *Miscellaneorum Liber*, et il ne manqua pas de le rapporter à Québec avec les autres « biens meubles » de la mission qui appartenaient à la communauté. Apercevant au commencement du registre l'inscription « Archevêché de Québec », les RR. PP. Oblats de Saint-Sauveur, d'un mouvement qui les honore, se firent un devoir de rapporter le volume à l'Archevêché.

Mais comment, après avoir été aux archives de l'Archevêché, le *Misc. Liber* avait-il pu se trouver à la mission de Betsiamis? Cela s'était fait de la manière la plus simple du monde. Un jour, raconte le P. Arnaud, Mgr Taschereau, archevêque de Québec, mais non encore cardinal, par conséquent de 1871 à 1886, lui avait remis le vieux registre, le lui confiant en des termes tels que le missionnaire fut persuadé que Sa Grandeur lui en faisait don. Et, de toute évidence, le P. Arnaud n'eut aucune inquiétude sur la légitimité de sa possession du registre. De toute évidence, aussi, le bon Père n'eut aucune connaissance des appels que nous adressâmes au public, de 1888 à 1890, pour avoir des nouvelles du *Misc. Liber* : soit qu'il ne pût lire attentivement les journaux qui, surtout à cette époque, venaient à Betsiamis par « bottes », étant donnés les arrivages très espacés de la poste, soit qu'il fût en tournées apostoliques lorsque ces journaux parvenaient à Betsiamis.

En tout cas, c'est merveille, ici encore, que durant peut-être trente ou quarante ans, notre vieux registre ait été de la sorte si fidèlement et si heureusement conservé à Betsiamis. Et aux Jésuites des anciens Postes du Roy, c'est plaisir d'associer les Oblats contemporains pour la préservation d'un pareil trésor, si précieux pour les annales religieuses de notre pays.

Il serait superflu d'ajouter que, vraisemblablement, le *Miscellaneorum Liber* ne sortira pas de sitôt des archives de l'Archevêché.

COLLABORATION D'UN RÉCOLLET

Comme on l'a vu plus haut, il y a dans le *Misc. Liber* une couple de pages qui y auraient été écrites, au dire d'un annotateur inconnu, par « M. Paquin, curé de Saint-Eustache. »

Mais surtout il y a, pour l'année 1716, cinq pages rédigées par le P. Gélase Delestage, « missionnaire récollet », ou, comme écrit le P. de la Brosse, dans l'index qu'il a mis à la fin : *Recollecto Minorita*. Ces cinq pages sont des actes de baptêmes et de mariages faits durant le mois de juin 1716. Le P. Delestage se désigne, dans les premiers de ces actes, comme « faisant les fonctions de missionnaire » soit « dans le poste royal de Tadoussac », soit « dans le poste royal de Checoutymy », « dans la chapelle de Checoutymy. » — Les premiers actes de baptême, rédigés dans les formes, contiennent les noms du parrain et de la marraine, « qui, écrit le Père, ont signé avec moy en leurs façons » Ces *façons* sont des croix d'aspect assez extraordinaire. Mais, dans les trois dernières pages, ce ne sont plus que des listes de baptêmes et de mariages, terminées chacune par la seule indication commune du mois et de l'endroit où ils ont été faits. Je plains les généalogistes de l'avenir qui trouveront dans ces listes des renseignements comme les suivants :

« Ait baptisé un garçon qui est nonné (*sic*) Ignace comme son père. »

« Ait baptisé un garçon âgé de 12 ans qui est nonné (*sic*) Louis hyachynte (*sic*) fils du nonné (*sic*)... » (nom sauvage que je crains de trop estropier en le transcrivant).

« Ait baptisé une fille qui est nommé (*sic*) Genevieve comme sa mère. »

Comme on le voit, le P. Delestage ne fait guère preuve de servilité à l'égard des principes de l'orthographe. Du reste, il avait probablement à faire toute cette écriture « à la cour-e » et dans des conditions de confort probablement très élémentaires ; et, d'ailleurs, l'orthographe ! . . . J'ai lu jadis que les manuscrits que l'on possède encore de nos grands écrivains du siècle de Louis XIV sont émaillés, eux aussi, de nombreuses peccadilles contre la grammaire. Les fautes d'orthographe du P. Delestage, en 1716 ! mais c'est tout simplement le 17^e siècle qui durait encore dans les missions du Saguenay ! — En tout cas, on comprend qu'à la suite de ces enregistrements d'une correction peu . . . notable et d'une discrétion vraiment exagérée, le P. Laure, ait écrit de sa belle main : « *Diu sub judice lis fuerit. Laure J.* » — Au-dessous de la phrase du P. Laure, on lit ces mots en écriture antique, elle aussi, mais fort belle : *Siste, viator.* Enfin, au-dessous de ces inscriptions, le P. de la Brosse a « mis le bouquet » par les quatre lignes si pittoresques que voici :

« Vere prius flores, æstu numerabis aristas,
« Poma per autumnum, frigoribusque nives :
« Quam voces perperam exaratas ab illo Rev. Patre Gelasio de
« Lestage contra omnes tum Grammaticæ, tum Orthographiæ
« leges. »

CONSIDÉRATIONS FINALES

En dedans du premier plat du *Misc. Liber*, quelqu'un a écrit en grosses lettres : A COPIER ET DÉLIVRER. J'avoue ne pas voir clairement, ni même obscurément, de quelle livraison il peut bien s'agir en l'occasion.

D'autre part, vis-à-vis l'inscription que je viens d'indiquer, c'est-à-dire sur la page du titre, une grande étiquette a été collée, sur laquelle, de la même main, on lit ces mots : LIVRE A COPIER. Sous l'étiquette, on peut lire par transparence en mettant la page vis-à-vis une lumière vive : « A Mr Boucher Curé de l'Ange-Gardien Missionnaire de Tadoussac. 1843. »

Pour des motifs peut-être différents, j'exprimerai, moi aussi, le désir que ce précieux registre, qui est une sorte de journal

des Jésuites du Saguenay durant presque tout le 18^e siècle, soit recopié. Sans doute, pour une grande partie, l'écriture du cahier est en parfait état de lisibilité. Mais il y a aussi nombre de pages où l'écriture est déjà à moitié effacée. Et cela n'est pas étonnant. D'abord, en effet, le vieux regi-tre porte la trace des atteintes de l'eau, qu'il a subies sous les cabanes d'écorces ou dans les canots : car il a dû être l'objet de nombreux déplacements, et cela en des conditions périlleuses pour un cahier. Et puis, nos pauvres missionnaires n'étaient pas pourvus des « plumes-fontaines » que nous connaissons ! Ils n'avaient pas, dans leurs encrriers, l'« Encre moderne — noir fixe inaltérable — N. Antoine & Fils », ni même le « Carter's Writing Fluid » de Boston, Mass., U. S. A. Sans compter que l'encre dont ils disposaient ne manquait pas de passer, de fois à autres, par des alternatives désastreuses de gel et de dégel. Je suis donc d'avis que, étant données ces conditions diverses, l'écriture du *Miscellaneorum Liber* est encore merveilleusement conservée après un ou deux siècles. Cela n'empêche pas qu'il serait opportun de le recopier, au moins en partie. Seulement, si ce travail se fait — et j'ai lieu de penser qu'il va bientôt se faire —, il devra l'être, il est superflu de le dire, en des conditions offrant plus de garanties que les copies contre lesquelles j'ai dû protester dans la première partie de ce mémoire. L'importance qu'il y a à assurer la conservation du texte de ce registre, on la comprendra aisément si l'on considère qu'il y a là des actes de l'état civil non seulement des sauvages montagnais, mais aussi d'un certain nombre de familles françaises.

Pour montrer que ces actes ne manquent pas d'intérêt, même quand il ne s'agit que de familles montagnaises, je citerai l'acte suivant, qui est du P. Coquart :

« L'an 1756 le 18 de juin je soussigné Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans le Domaine du Roy ay suppléé à Tadoussac les cérémonies du Baptême à un enfant né le 28 de 9bre (?) dernier du mariage legitime de Regis et de Marie françoise. Le Parrain a été Monsieur Bigot Intendant de la Nouvelle-France représenté par Monsieur Daine Lieutenant general de la prevoté de Quebec & Directeur du Domaine d'occident et la Marraine Marie Michel sœur de l'enfant qui a reçu le nom de françois.

Coquart S. J.

Daine. »

Que ne puis-je reproduire aussi l'admirable paraphe dont Monsieur Daine agrémentait sa signature !

Un dernier souhait que je veux exprimer ici, c'est qu'une étude du genre de celle que voilà nous fasse connaître les autres registres des Missions du Saguenay, puisque nous possédons aujourd'hui toute la série de ces registres, soit à l'Archevêché, soit au Séminaire.

Il est, en effet, bien beau que tels précieux documents existent dans telles archives. Mais si personne ne le sait, ou encore, le saurait-on, si personne ne connaît ce qu'il y a dans ces pièces historiques, cela ne vaut pas beaucoup mieux, soit pour exciter l'intérêt, soit surtout pour mettre à profit ce qu'ils contiennent, que si ces témoins d'un autre âge avaient entièrement disparu. D'autant plus que, à ce qu'il me semble, l'avarice n'existe pas en bibliographie, et qu'il n'est personne qui aime le document pour le document, sans se soucier du parti qu'on en peut tirer pour l'histoire. C'est pourquoi, rejetant toute mesure en cette matière de souhait, je vais jusqu'à faire des vœux pour que tous ces vieux registres du Saguenay soient même livrés à l'impression. Cela d'abord sauverait de la destruction les trésors de renseignements qu'ils renferment. Et puis nos écrivains d'histoire en feraient sûrement leur profit. — Enfin, si j'ose le dire, cela ferait toujours bien quelques volumes de plus à ranger sur les rayons de la bibliothèque canadienne !



TABLE DES MATIÈRES

Le <i>Miscellaneorum Liber</i>	5
L'« Analyse » de Chicoutimi.....	„
Description du registre.....	11
Ce que contient le registre.....	12
Listes des dons faits pour les missions.....	13
Les annales des missions.....	14
L'histoire du <i>Misc. Liber</i>	15
Une nouvelle charge contre les copistes.....	17
Comment le <i>Misc. Liber</i> a été retrouvé.....	20
Collaboration d'un Récollet.....	21
Considérations finales.....	22